

Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Pêche et des Parcs RÉGION DE QUÉBEC
<b>2013-01-21</b>
Direction de l'évaluation environnementale des projets hydrauliques et industriels

YR-4804  
VZ BU

# DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

## AVIS DE PROJET

**DRAGAGE DES CANAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-ZOTIQUE ET CONSTRUCTION D'UN BRISE-  
LAMES EN AMONT DE LA PLAGE MUNICIPALE**

Novembre 2012

---

---



À l'usage du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs	Date de réception
	Numéro de dossier

### 1. Initiateur du projet

Nom :	Municipalité de Saint-Zotique
Adresse civique :	1250, rue Principale
	----- Saint-Zotique (Québec)
	----- J0P 1Z0
Adresse postale : (si différente)	s.o.
Téléphone :	(450) 267-9335 p. 235
Télécopieur :	(450) 267-0907
Courriel :	dst@st-zotique.com
Responsable du projet :	Sylvain Charland, ing. - Directeur des services techniques et de l'hygiène du milieu
Obligatoire : N° d'entreprise du Québec (NEQ) du Registraire des entreprises du Québec	s.o.

### 2. Consultant mandaté par l'initiateur du projet (s'il y a lieu)

Nom :	Dessau inc. (pour la réalisation de l'avis de projet)
Adresse :	3051, rue du Plateau
	----- Vaudreuil-Dorion (Québec)
	----- J7V 8P2
Téléphone :	(450) 218-5001
Télécopieur :	(450) 218-5006
Courriel :	<u>catherine.gaudette@dessau.com</u>
Responsable du projet :	Catherine Gaudette, biol., M.Sc.

## **Dragage des canaux de la municipalité de Saint-Zotique et construction d'un brise-lames en amont de la plage municipale**

### **3. Titre du projet**

Dragage des canaux de la municipalité de Saint-Zotique et construction d'un brise-lames en amont de la plage municipale

### **4. Objectifs et justification du projet**

La municipalité de Saint-Zotique compte plusieurs canaux (creusés au début des années 60) reliés au lac Saint-François, sur lesquels la navigation de plaisance est pratiquée. Les canaux sont affectés par les courants littoraux du lac, qui transportent des matières en suspension qui sédimentent en entrant dans les eaux calmes des canaux. De plus, l'intérieur des canaux est affecté par une sédimentation de matériaux y entrant, notamment via les eaux de ruissellement. Cette accumulation de sédiments représente une nuisance, voire un danger pour la navigation de plaisance.

Comme les canaux sont une composante importante des quartiers qu'ils traversent et qu'ils ne débouchent pas sur d'autres cours d'eau que le lac Saint-François, il est important de maintenir les canaux ainsi que leur entrée navigables. Le présent projet vise ainsi à effectuer un dragage à l'embouchure et le long des canaux de la municipalité. Son but est d'assurer un tirant d'eau sécuritaire nécessaire et la libre circulation des embarcations sur le réseau de canaux, ainsi qu'entre ces derniers et le lac Saint-François.

De plus, la municipalité désire procéder à la construction d'un brise-lames qui serait localisé entre l'embouchure du canal S-5 et l'extrémité ouest (amont) de la plage municipale de Saint-Zotique. En effet, les courants et les vagues du lac Saint-François sont responsables de l'érosion de la plage municipale et du dépôt des sédiments en aval de celle-ci, notamment à l'embouchure du canal S-4. En plus de menacer l'intégrité de la plage municipale à long terme, ce phénomène oblige la municipalité à procéder régulièrement à un dragage d'entretien à l'embouchure du canal S-4 pour y assurer un tirant d'eau sécuritaire. L'ouvrage prévu viendrait donc remédier à un problème récurrent.

### **5. Localisation du projet**

Le projet sera réalisé sur le territoire de la municipalité de Saint-Zotique, faisant partie de la municipalité régionale de comté (MRC) de Vaudreuil-Soulanges. Les canaux visés sont situés, selon un axe est-ouest, entre les 56<sup>e</sup> et la 86<sup>e</sup> Avenues, et au sud de la rue Principale. Les canaux sont rivaux au lac Saint-François, soit au fleuve Saint-Laurent (voir la figure 1 à l'annexe 1).

### **6. Propriété des terrains**

La municipalité de Saint-Zotique est propriétaire des canaux S-1 à S-7 ainsi que de tous leurs embranchements (voir la figure 1 de l'annexe 1). Le canal situé à l'est de la 58<sup>e</sup> Avenue est de propriété privée. Une requête en domanialité a été acheminée au Centre d'expertise hydrique du Québec (CEHQ) afin de valider la propriété hydrique de l'État pour le lot d'eau dans le lac Saint-François en amont de la plage municipale.

## Dragage des canaux de la municipalité de Saint-Zotique et construction d'un brise-lames en amont de la plage municipale

### 7. Description du projet

Le projet comprend deux activités, soit 1) le dragage des canaux et 2) la construction d'un brise-lames en amont de la plage municipale.

Le projet prévoit le dragage (hydraulique ou mécanique; pour l'instant indéterminé) des canaux jusqu'à une distance d'environ 150 m au-delà de leur embouchure vers le lac Saint-François. Le volume de sédiments à draguer sera déterminé suite à un relevé bathymétrique qui précisera, avant le début des travaux, l'élévation du fond à l'embouchure et dans les canaux. Ce relevé permettra d'identifier précisément tous les tronçons de canaux et de leurs embranchements qui nécessiteront un dragage. Les tronçons qui présenteront une profondeur inférieure à la profondeur de conception (à déterminer) seront les seuls à être dragués. Les sédiments seront gérés en milieu terrestre selon la réglementation en vigueur.

Le projet prévoit aussi la mise en place d'un ouvrage (brise-lames en enrochement ou flottant) entre l'embouchure du canal S-5 et l'extrémité ouest de la plage municipale de Saint-Zotique. Cet ouvrage vise à briser l'énergie des vagues du lac Saint-François qui viennent éroder la plage et qui, par le fait même, transportent des matériaux de cette dernière vers l'aval, notamment à l'embouchure du canal S-4.

### 8. Composantes du milieu et principales contraintes à la réalisation du projet

#### Milieu physique

Deux campagnes de caractérisation des sédiments aux embouchures des canaux de navigation réalisées en 2008 et en 2011<sup>1</sup> révèlent que la nature des matériaux à draguer consiste essentiellement en des sédiments composés surtout de sable et de silt. Les sédiments ne présentent pas de contamination supérieure au critère B des critères génériques des sols de la *Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés* du MDDEFP.

Les abords des canaux sont en partie artificialisés. Les terrains sont habités et gazonnés ou sont des lieux publics gazonnés, graveleux ou asphaltés. À quelques endroits, des colonies de roseau commun (*Phragmites australis*) se développent en bordure des canaux. Il n'y a plus de plaine inondable dans le secteur des travaux en raison du contrôle du niveau de l'eau du lac Saint-François.

#### Milieu biologique

Les secteurs ayant un couvert végétal autre que gazonné aux abords des canaux sont principalement occupés par le roseau commun (*Phragmites australis*). Des inventaires de la faune ichthyenne réalisés par le MRNF par l'entremise de pêches expérimentales ont révélé la présence de 61 espèces de poissons dans le lac Saint-François (Mélissa Lamoureux, MRNF, communication personnelle, 12 janvier 2012). Toujours selon le MRNF, un habitat de

---

<sup>1</sup> Dessau, 2012. *Caractérisation environnementale des sédiments aux embouchures des canaux de navigation S-4 et S-7*. Municipalité de Saint-Zotique. N/Réf. : 045-P044657-0100-HG-0100-00 et Enviram Groupe-Conseil, 2008. *Caractérisation environnementale des sédiments aux embouchures des canaux de navigation*. Municipalité de Saint-Zotique. N/Réf. : 045-P014121-0100-SE-0100-00.

## Dragage des canaux de la municipalité de Saint-Zotique et construction d'un brise-lames en amont de la plage municipale

reproduction du poisson a été identifié à la Pointe au Foin, localisée à la hauteur de la 69<sup>e</sup> Avenue. Cet habitat consiste en une frayère pour l'achigan à grande bouche (*Micropterus salmoides*) (Mélicca Lamoureux, MRNF, communication personnelle, 12 janvier 2012). Toutefois, à cause de la circulation omniprésente des embarcations et de leur faible profondeur, les canaux ne représentent pas un habitat privilégié pour l'ichtyofaune.

### Milieu humain

L'affectation du secteur est à vocation mixte, soit résidentielle et de villégiature. Plusieurs résidences unifamiliales sont localisées le long des canaux. De plus, un réseau de rues asphaltées, un parc gazonné et une plage publique incluant un stationnement et plusieurs espaces récréatifs sont présents en bordure des canaux. Ces secteurs sont particulièrement visités et achalandés. À cela s'ajoutent plusieurs secteurs non construits colonisés par des peuplements de roseau commun (*Phragmites australis*).

### **9. Principaux impacts appréhendés**

De façon générale, les principales sources d'impact du projet sont associées à la circulation et à l'opération des équipements de dragage et de transport des sédiments, le cas échéant, ainsi qu'à la construction du brise-lames en amont de la plage municipale. Ces activités pourraient avoir un impact sur la qualité l'eau notamment, qui pourrait être affectée du point de vue de la charge en matières en suspension (MES) durant les travaux. La remise en suspension des sédiments pourrait également affecter l'habitat du poisson, quoiqu'on observe un faible potentiel faunique dans les canaux. En ce qui concerne le milieu humain, les principaux impacts envisagés sont le bruit généré par la machinerie durant les travaux ainsi que la perturbation des activités de navigation dans et à proximité des canaux.

Plusieurs mesures d'atténuation viendront réduire l'impact de ces activités sur l'environnement, notamment dans le but de réduire la migration des matières en suspension durant la réalisation des travaux.

### **10. Calendrier de réalisation du projet**

Le dragage des canaux et la construction de l'ouvrage visant à réduire la sédimentation à l'embouchure du canal S-4 est prévu dès 2015. Il est important de mentionner que les travaux seront réalisés en plusieurs étapes, selon les budgets disponibles et sur un horizon pouvant s'échelonner sur plusieurs années.

### **11. Phases ultérieures et projets connexes**

Aucunes.

### **12. Modalités de consultation du public**

La municipalité de Saint-Zotique prévoit la tenue d'une rencontre d'information publique afin de présenter le projet à la population. Celle-ci permettra d'enrichir l'étude d'impact ainsi que le projet lui-même.

**Dragage des canaux de la municipalité de Saint-Zotique et construction d'un  
brise-lames en amont de la plage municipale**

**13. Remarques**

Aucune.

Je certifie que tous les renseignements mentionnés dans le présent avis de projet sont exacts  
au meilleur de ma connaissance.

Signé le 18 janvier 2013

par



Sylvain Charland, ing.

Directeur des services techniques et de l'hygiène du milieu

**Dragage des canaux de la municipalité de Saint-Zotique et construction d'un  
brise-lames en amont de la plage municipale**

**Annexe 1**

**Plan de localisation des canaux à draguer et du brise-lames**





VUE RÉGIONALE DE SAINT-ZOTIQUE  
ÉCHELLE 1 : 400 000



LÉGENDE :

- SECTEUR À DRAGUER
- BRISE-LAMES (LOCALISATION APPROXIMATIVE)



CE DOCUMENT EST LA PROPRIÉTÉ DE DESSAU ET EST PROTÉGÉ PAR LA LOI. IL EST DESTINÉ EXCLUSIVEMENT AUX FINIS QUI Y SONT MENTIONNÉES. TOUTE RÉPLICATION OU ADAPTATION, PARTIELLE OU TOTALE, EST STRICTEMENT PROHIBÉE SANS AVOIR PRÉALABLEMENT OBTENU L'AUTORISATION ÉCRITE DE DESSAU.

Projet : **MUNICIPALITÉ DE SAINT-ZOTIQUE**  
 Dragage des canaux de la municipalité de Saint-Zotique et construction d'un brise-lames en amont de la plage municipale

Figure 1  
 PLAN DE LOCALISATION DES CANAUX À DRAGUER ET DU BRISE-LAMES MUNICIPAL

**DESSAU**  
 Dessau inc.  
 105, rue de la...  
 Téléphone : 450-783-5001  
 Télécopieur : 450-783-5002  
 Tél. sans frais : 1-877-435-2626

Préparé par : J. Duguay	Discipline : ENVIRONNEMENT	Disc. : 1:10 000	Échelle : 2012-11-13	Op. : 1	Disc. : 1	Type : EN D	NO Dessau : 0101	REV. : 00
Dessiné par : F. Boudreau	Échelle : 1:10 000	Date : 2012-11-13	Op. : 1	Disc. : 1	Type : EN D	NO Dessau : 0101	REV. : 00	
Vérifié par : C. Gaudette	Discipline : ENVIRONNEMENT	Échelle : 1:10 000	Date : 2012-11-13	Op. : 1	Disc. : 1	Type : EN D	NO Dessau : 0101	REV. : 00
Projet : 068	Discipline : ENVIRONNEMENT	Échelle : 1:10 000	Date : 2012-11-13	Op. : 1	Disc. : 1	Type : EN D	NO Dessau : 0101	REV. : 00